



Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°53/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Date de la convocation :	la	L'an deux mil vingt et le quatorze du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Le 08 sept 2020		
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : <u>Adjoint</u> s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	25	
Procurations	3	
Absents	5	
Excusés	0	
En cours de Séance :		ABSENTS EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, (procuration à Mme LEGIEL Eliane), Mme MENCE Marielle, (procuration à M. ADELE Claude) Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe), Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.
Présents	28	
Procurations	3	
Absents	2	
Excusés	0	
		ABSENTS NON EXCUSES :



ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. M. M. Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. José SOUDOUROM (DSU), Mme Françoise DORE (DCE), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Karole POULIN.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT RELATIF A L'ACQUISITION FONCIERE DESTINEE A L'IMPLANTATION DU FUTUR POLE ADMINISTRATIF DES SERVICES MUNICIPAUX

Le maire expose :

Par délibération du 27 juillet 2020, le conseil municipal approuvait le plan de financement relatif à l'acquisition de l'emprise foncière cadastrée A 174 d'une contenance de 1500 m² destinée à implanter le futur pôle administratif des services municipaux avec le concours de la CTM au titre de l'ACTC 2018.

Toutefois, la ville ne pouvant bénéficier du reliquat de cet l'ACTC 2018 en raison de sa caducité, il lui a été proposé de solliciter une subvention exceptionnelle au titre du « dispositif d'Intérêt Territorial » de la CTM.

En conséquence, il convient de modifier comme suit le plan de financement prévisionnel de cette opération :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
-Acquisition de foncier pour la construction du Pôle administratif	340000,00 €	Ville Autofinancement	37 400,00 €	10,00 %
-Frais d'actes	34 000,00 €	CACEM Fond de concours 2019 C.T.M.	37 400,00 €	10,00 %
		O.I.T : Opération d'Intérêt Territoriale	299 200,00 €	80,00 %
TOTAL	374 000,00 €	TOTAL	374 000,00 €	100,00 %

.....
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** le nouveau plan de financement tel que proposé ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 14 septembre 2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture



Le Maire

(Signature)
Yan MONPLAISIR